

Sujet : [INTERNET] projets de parcs solaires à Cahuzac sur Adour

De : BOVAIS Nathalie <outlook_01EFF2C4F27296AA@outlook.com>

Date : 26/08/2022 11:09

Pour : "pref-cahuzac@gers.gouv.fr" <pref-cahuzac@gers.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis surprise de tous ces projets gigantesques d'usines solaires dans le Gers et sur le territoire national qui sont présentés dans la précipitation sans concertation notamment avec les citoyens et sans réelle réflexion quand aux effets négatifs concernant les projets en zone agricole, forestière ou naturelle.

De plus, à ce jour, trop peu d'études scientifiques permettent d'appréhender les enjeux de tels aménagements sur les plans d'eau.

Sans oublier que les sites retenus sur Cahuzac sont en zone Natura 2000 et en ZNIEFF, ces zones de protection doivent être préservées en tant que telles.

N'étant pas contre le développement des ENR, celles-ci doivent se faire sur des zones déjà artificialisées, toitures, parking,

Ma position est donc défavorable à ces projets flottant et au sol.

Avec mes meilleures salutations

Nathalie Bovais
32120 SARRANT